Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Futaie (la) - Tome II

Futaie (la), f., et logis, c^ne^ de *Saint-Mars-sur-la-Futaie,* à 2 kil. S. du bourg, sur la rivière de la Futaie. — *Monachi B. Mariæ de Fustaya … ecclesia de Fustaya, … monachi de Fustaya, …* 922 (Charte fausse). — *Monachus S. M. de Fustaya,* 1112 (Bibl. nat., lat. 1254, f. 50 ; charte fausse). — *R. de Fusteia,* v. 1100 (Vita B. Bernardi Tiron, n° 20). — *Prior de Fusteia,* 1136 (Cart. de Savigny). — *Ecclesia sanctæ Mariæ de Fusteia,* 1179 (Bulle d'Alexandre III). — *Prioratus de Fusteya,* 1326 (Ibid.). — *Le prieur de la Fustaye,* 1453 (Arch. nat., R/5. 383). — *Prioratus de Fustaya,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Le lieu de la Fustaye,* 1567 (Ins. eccl.). — *La Futaye,* prieuré, deux étangs sur un affluent de la Futaye, bois entre le prieuré et le bourg (Jaillot). — *La Futaye,* vill. et chap. (Cassini).

Le prieuré bénédictin de la Futaie faisait partie depuis une époque inconnue des dépendances mancelles de l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes. Mais les deux plus anciennes chartes que l'on invoque pour son histoire sont des faux manifestes. Celle d'un prétendu Aubert de Mayenne, vivant en 922, a été inventée pour reculer d'un siècle la généalogie de la famille de Mayenne. Elle est contraire à toutes les données de l'histoire, informe, datée à faux. La seconde, de 1112, qui relate des dons faits au prieur Adam par Hamelin de Mayenne et confirmés par Gaultier, son père, ne mérite pas plus de confiance, quoiqu'on ne devine pas le motif intéressé qui peut l'avoir inspirée. La liste des témoins est absolument fantaisiste. Le premier est à la fois doyen et archidiacre, les deux suivants sont qualifiés doyens sans qu'on dise de quelle circonscription ecclésiastique. Ces faux, recueillis dans un manuscrit qui semble avoir été préparé pour servir de preuves à une histoire de Mayenne (Bibl. nat., lat., nouv. acq., 1254), sont l'œuvre de Jean-Baptiste de Goué (V. ce nom). Le moine Jean de la Futaie, notaire supposé de la croisade apocryphe de Mayenne en 1158, est une création du même faussaire.

Historiquement on sait que le prieuré de la Futaie, Saint-Mars-de-la-Futaie, Landivy, Saint-Jacques d'Ernée, Saint-Barthélemy-de-l'Habit, appartenaient à l'abbaye poitevine au moins au commencement du XII^e^ s. Les moines eurent un différend en 1136 avec l'abbaye de Savigny dont ils avaient brûlé accidentellement une grange avec les provisions qu'elle contenait. Dreux de Mello, seigneur de Mayenne, exempta les moines de toutes servitudes dans sa baronnie et leur donna droit d'usage dans ses forêts, 1233. Le sénéchal fayé de Mayenne, Guillaume de Montgiroux, renonça aussi en leur faveur à ses prétentions et à ses droits sur leurs terres, 1240. Le prieuré resta conventuel jusqu'en 1570 ; en 1597 il est déclaré sans charge d'âmes ni conventualité, *cura conventuque carens.* Les prieurs se contentèrent d'y entretenir deux prêtres séculiers jusqu'en 1790.

La chapelle servant de grange a trois travées — on croit qu'elle en avait quatre à l'origine avec une tour — et un chœur éclairé à l'E. par une large fenêtre dont l'ogive est peu sensible. Les fenêtres de la nef sont en lancette. Elle était voûtée. Les chapiteaux et les sommiers qui restent en place sont en granit et d'une taille correcte. Le logis prioral, reconstruit vers la fin du XVIII^e^ s., est dans de petites proportions, avec deux ailes entourant une petite cour et dont l'une joint la côtière sud de la chapelle. Le perron à double rampe qui précède la porte du logis a quelques prétentions d'architecture. On remarque au village une maison du XVI^e^ s. Dans l'église paroissiale est une vierge en pierre d'un caractère très archaïque, du XIV^e^ s. peut-être, qu'on dit provenir de la chapelle du prieuré. Les revenus étaient d'environ 4.000 ℔, y compris des dîmes en Landivy. Les dépendances immédiates furent vendues nat^t^, le 24 mars 1791, pour 72.200 ℔.

Prieurs : *Richard,* témoin d'un arrangement entre l'abbé de Savigny et celui de Saint-Jouin-de-Marnes, 1136. — *Hervé,* l'un des trois représentants de l'abbé de Saint-Jouin chargés de conclure un accord avec les religieux de la Roë au sujet du Plessis-Milcent, 1158. — Michel de *Lemps,* 1311. — *Pierre,* prieur de la Futaie, et le curé de Landivy reconnaissent que les dîmes du Vieux-Bois appartiennent à Savigny, 12 janvier 1326. — Pierre de la *Musse,* 1430. — Gilles *Commers,* célèbre professeur à l'Université d'Angers, permute avec le chantre du chapitre de Saint-Laud, 1519. — Jean *Chaintron* permute pour le grand archidiaconé de Tours, 1564. — Robert *Leroy,* du diocèse d'Angers, 1564, démissionne, 1566. — Louis de *Valory,* du diocèse de Tours, prieur de Monnais (Maine-et-L.), prend possession en personne le 12 mai 1566, démissionne le 28 juin suivant. — Jean *Hector,* licencié ès droits, chanoine et doyen d'Angers, 1566, résigne en cette ville, 1570. — Christophe *Gouault,* chapelain de Saint-Martin, en l'église du Mans, 29 septembre 1570, en compétition avec Michel de la Haie, étudiant à Paris. — Mathurin *Rotier,* démissionnaire, 1575. — Michel *Funet,* chanoine du Mans, janvier 1575, résigne peu après. — Pierre *Rousseau,* profès de Bellebranche, 19 juillet 1575, résigne, 1577. — René *Pinchon,* abbé de Mareilles, 17 mai 1577, a pour compétiteurs Jean Raguindel et Robert Gobé, de Saint-Berthevin. — Jean *Féret,* demeurant à Paris, se démet, 1582. — Étienne *Esnault,* du diocèse du Mans, 5 avril 1582, maintenu contre Nicolas Richard, docteur en théologie, pourvu par le Pape, résigne à Tours, 1590. — René de *Daillon,* du diocèse d'Angers, conseiller d'état, chevalier des ordres, évêque de Bayeux, 18 septembre 1590, démissionne, 1597. — Barthélemy *Gaultier,* du diocèse d'Angers, chanoine de Chevillé, janvier 1597 obligé de se démettre, 1598. — François *Mélot,* licencié en droit, chanoine du Mans et archidiacre de Château-du-Loir, 1598. — Pierre *Boucher,* fils de Charles B., maître des requêtes, et de Jeanne de Pincé, pourvu le 3 novembre 1601, par cession de François Charpentier et de François Mélot. — Charles *Boucher* résigne, 1623. — Noble Jacques *Boucher,* frère de Charles, janvier 1623, † 1631. — Pierre du *Goutil,* religieux de la Couture du Mans, 26 février 1631. — Louis *Desmée* résigne avant le mois d'octobre 1633. — Charles de *Froullay,* 1633. — Gabriel-Philippe de *Froullay de Tessé,* prêtre, 1637, mort évêque d'Avranches, 1689. — Guillaume *Caillot,* sieur de la Besnardière, chanoine et archidiacre d'Avranches, 8 septembre 1689, a pour compétiteur Urbain Foyer, religieux bénédictin à Saint-Maur-sur-Loire. — Charles de la *Grange,* du diocèse de Rouen, licencié en théologie, permute, 1692. — Marc *Gohin,* bénédictin, prieur d'Harnoy, 6 mars 1692, † 1703. — Charles *Guesnier,* profès de Saint-Germain-des-Prés, 30 mars 1703, permute, 1710. — Nicolas de *Paris,* bénédictin, abbé de Tybery au diocèse d'Agde, permute avant de prendre possession, 1710. — Noël *Surat,* profès de la Trinité de Vendôme, 15 mai 1710, permute, 1711. — André *Durand,* prieur de Saint-Pierre de Palluau, au diocèse de Châlons, décembre 1711, † 1730. — Jean-Baptiste-Fidèle de *Montigny,* du diocèse de Soissons, chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris, 18 avril 1730, maintenu, 1731, après désistement du cardinal Armand-Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg, démissionnaire, 1761. — Étienne *Vaissière,* religieux de Saint-Maur, sous-prieur de Sainte-Livrade, au diocèse d'Agen, 20 novembre 1761, † 1773. — François *Girard,* du diocèse de Paris, chapelain ordinaire de Provence, octobre 1773, en procès à Mayenne avec le fermier du prieuré, 1780-1784. — Antoine-Joseph de *Reynaud,* du diocèse du Mans, vicaire général de Séez, aumônier de Monsieur, pourvu, 1788, à charge de 4.000 ℔ de pension à trois prêtres de Paris, 1790.

Les deux derniers chapelains de la Futaie, Jean-Baptiste-Charles Gosselin et Pierre Milan, refusèrent le serment constitutionnel. Le premier, interné à Patience le 14 octobre 1792, mourut dans les prisons de Rambouillet le 20 août 1794. Le second, qui remplissait aussi les fonctions de maître d'école à Fougerolles, devint, en 1804, curé de la Tannière.

Bibl. nat., lat. 5.449 ; nouv. acq., 1.254. — *Comm. hist. de la M.,* t. II, p. 87, 88. — C. Port, *Dict. de M.-et-L.,* t. I, p. 733. — Arch. de la M., B. 1.612, 2.266. — Arch. de la S., B. 266, 573, 1.115. — Arch. nat., R/5. 383. — Aveu de Mayenne, 1669. — Comte Bertrand de Broussillon et abbé Pointeau, notes mss. — Tous les renseignements empruntés par Ménage et Guyard de la Fosse au chartrier de Goué sur la Futaie

sont faux. — B. Ledain, *Notice hist. et archéol. sur l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes.*